



PEUGEOT S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 234 048 798 euros
Siège social : 75, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris
552 100 554 RCS Paris

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008



La présente actualisation du document de référence 2008 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 22 juin 2009 conformément à l'article 212-13, IV de son Règlement général sous le numéro D.09-0309-A01. Elle complète le document de référence 2008 de Peugeot S.A., déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 avril 2009 sous le numéro D.09-0309.

Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

Des exemplaires de la présente actualisation du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Peugeot S.A., 75 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris. La présente actualisation du document de référence peut également être consultée sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Peugeot S.A. (www.psa-peugeot-citroen.com).

1.	Personne responsable de l'Actualisation.....	4
6.	Aperçu des Activités - Informations Générales sur nos divisions	5
10.3	Financement et ressources de liquidités.....	7
12.	Informations sur les Tendances	9
13.	Prévisions ou Estimations du Bénéfice.....	13
14.	Organe de Direction et de Surveillance	16
15.	Rémunération des dirigeants.....	20
22.	Contrats Importants	21
23.	Liste des communiqués de presse	21

Généralités

Les termes ci-après figurant dans la présente actualisation du document de référence 2008 auront les significations suivantes :

- la « Société » ou « Peugeot S.A. » signifie la société Peugeot S.A. ;
- le « Groupe » signifie la Société et l'ensemble de ses filiales consolidées ;
- le « Document de Référence » signifie le document de référence 2008 de Peugeot S.A., déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 avril 2009 sous le numéro D.09-0309 ;
- l' « Actualisation » signifie la présente actualisation du Document de Référence.

Les chapitres du présent document actualisent les chapitres correspondants du document de référence déposé auprès de l'AMF le 24 avril 2009 sous le numéro D.09-0309.

1. PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION

Nom et fonction

Monsieur Philippe Varin

Président du Directoire

Peugeot S.A.

Attestation du responsable de l'Actualisation

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation du Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, présentés dans le document de référence déposé le 24 avril 2009 auprès de l'AMF sous le numéro le D.09-0309 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en page 187 dudit document. Ce rapport contient une observation sur le changement de présentation du compte de résultat décrit en Note 2 de l'annexe aux comptes consolidés. Les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 298 dudit document, qui ne contient pas de réserve mais fait l'objet d'une information relative au changement de principe comptable effectué pour appliquer au 1^{er} janvier 2008 le règlement n° 2008-15 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux plans d'options d'achat d'actions.

Le 22 juin 2009, Peugeot S.A. a obtenu de ses contrôleurs légaux, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la lecture d'ensemble de ce document afin de relever les informations qui apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de leur connaissance générale de la société.

Les informations financières prévisionnelles présentées dans la présente Actualisation du Document de Référence ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant au chapitre 13. »

Philippe Varin

Président du Directoire

6. APERÇU DES ACTIVITÉS - INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR NOS DIVISIONS

Stratégie

Dans le cadre de l'assemblée Générale des actionnaires de Peugeot S.A. qui s'est réunie le 3 juin 2009, le Président du Conseil de Surveillance, Thierry Peugeot, a rappelé que le Conseil de Surveillance a plus que jamais le souci de maintenir l'objectif du Groupe de devenir l'un des acteurs majeurs du marché automobile mondial. Au-delà des mesures financières rendues indispensables par la crise, le Conseil de Surveillance a demandé au Directoire de poursuivre les projets automobiles engagés, de préserver le plan produit et de continuer le développement international du Groupe.

Roland Vardanega, qui a assuré la Présidence du Directoire pendant ces 2 derniers mois, a présenté les résultats de l'exercice 2008 et l'activité du 1^{er} trimestre 2009, trimestre marqué par une dégradation du chiffre d'affaires correspondant à la baisse des marchés et à la politique de déstockage. Au cours de sa présentation, Roland Vardanega a rappelé les valeurs socles de PSA Peugeot Citroën, parmi lesquelles figurent au premier rang l'innovation et le souci des hommes et des femmes.

Philippe Varin, Président du Directoire depuis le 1^{er} juin, a précisé les grandes lignes de sa vision pour PSA Peugeot Citroën : « Cette vision repose sur trois ambitions, sur lesquelles je souhaite mobiliser les équipes. PSA Peugeot Citroën doit devenir un groupe plus global, en poursuivant avec vigueur son développement à l'international par croissance interne et externe ; PSA Peugeot Citroën doit être un groupe innovant à l'avant-garde des produits et services de demain en répondant aux nouvelles attentes de la clientèle ; enfin, PSA Peugeot Citroën doit être un groupe qui soit une référence en matière d'efficacité opérationnelle ».

Poursuite des études exploratoires d'alliances ou coopérations

PSA Peugeot Citroën est d'ores et déjà engagé dans un certain nombre de coopérations pour le développement ou la production en commun d'organes mécaniques ou de véhicules.

Dans l'environnement déstabilisé que connaît actuellement le secteur automobile, le Groupe examine toutes les nouvelles opportunités d'alliance ou de coopération susceptibles de conforter sa position.

Rationalisation des structures et adaptation des effectifs

Le Groupe a mis en place un dispositif d'adaptation des effectifs présenté le 2 décembre 2008 au Comité Central d'Entreprise qui comprend des mesures incitatives fondées sur le volontariat, et consiste principalement à accélérer des départs qui auraient eu lieu dans les mois ou années futures (départs en retraite à taux plein, créations d'entreprises, congé de reconversion professionnelle). A ce jour, la mise en œuvre de ce plan est en ligne par rapport aux estimations du Groupe (voir note 9.4 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008). Le coût final sera confirmé lors de la clôture du plan.

Pacte Automobile

Dans le cadre du Pacte Automobile, le Groupe applique les accords de branches avec ses fournisseurs, ainsi que le Code de Performance et de Bonnes Pratiques relatif à la relation client-fournisseur signé en février 2009. Le Groupe apporte à ce titre un soutien actif à ses fournisseurs, en particulier en matière de R&D, afin de sécuriser l'approvisionnement de ses sites de production, au moyen d'une équipe dédiée de 40 personnes, renforcée ces derniers mois. Il a notamment réduit les délais de paiements aux fournisseurs à compter du 1^{er} janvier 2009, conformément à la Loi de Modernisation de l'Économie, ce changement ayant un impact de l'ordre de 1,3 milliard d'euros sur le besoin en fonds de roulement en 2009. Il a contribué à hauteur de 200 millions d'euros au Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles.

Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication

En mars 2009, le Groupe a été désigné comme le 1^{ier} déposant français de brevets par l'institut national de la propriété intellectuelle. Cette première place témoigne de l'intensité d'innovation du Groupe.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être amené à concéder, ou se voir concéder, des droits d'exploitation de brevets ou autres droits de propriété industrielle ou intellectuelle, et prend alors toutes les mesures usuelles pour protéger ses droits.

La remise en cause de l'un quelconque de ses droits de propriété industrielle ou intellectuelle ne serait pas de nature à affecter significativement les résultats ou la situation financière de Peugeot S.A..

Assemblée Générale des actionnaires du 3 juin 2009

L'assemblée Générale des actionnaires du 3 juin 2009, a adopté l'ensemble des résolutions présentées, à l'exception de la neuvième résolution. Ces résolutions étaient recommandées par le Directoire, à l'exception de la neuvième résolution.

10.3 FINANCEMENT ET RESSOURCES DE LIQUIDITÉS

Afin de renouer avec la rentabilité tout en préparant son avenir, le Groupe a poursuivi en ce début d'année 2009 une politique de refinancement proactive et une politique de gestion prudente des liquidités.

Prêts accordés par l'État et la BEI

Peugeot S.A. a conclu en mars 2009 un prêt à long terme avec l'État d'un montant total de 3 milliards d'euros dont les principales caractéristiques sont décrites ci-après au paragraphe 22 de la présente Actualisation.

Peugeot Citroën Automobiles S.A. a conclu avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en avril 2009 un prêt de 400 millions d'euros, d'une durée 4 ans remboursable à l'échéance portant intérêt à un taux variable (Euribor 3-mois + 179 points de base).

Dans le cadre de ce prêt, Peugeot S.A. a accordé à la BEI un nantissement portant sur des obligations assimilables du Trésor d'une valeur de marché, à fin mai 2009, d'environ 92 millions d'euros.

A fin mai 2009, la valeur de marché de l'ensemble des obligations assimilables du Trésor nanties par Peugeot S.A. en faveur de la BEI, au titre de l'ensemble des prêts en cours entre la BEI et des filiales du Groupe, s'élève à environ 169 millions d'euros, étant précisé que 5 600 000 actions Faurecia détenues par Peugeot S.A. sont également nanties par Peugeot S.A. en faveur de la BEI au titre de ces mêmes prêts.

Banque PSA Finance

Après l'émission en avril 2009 d'obligations à taux fixe (8,50 %), à échéance avril 2012 d'un montant de 750 millions d'euros, Banque PSA Finance continue de renforcer ses sources de financement. Elle a ainsi procédé en mai 2009 à l'émission d'obligations à taux fixe (6,375 %) à échéance Novembre 2010 d'un montant de 750 millions d'euros.

Banque PSA Finance a également procédé en avril 2009 à une opération de titrisation de créances espagnoles. L'opération s'élève à 1 180 millions d'euros, dont 1 050 millions d'euros notés AAA éligibles sur appel d'offre de la BCE.

Faurecia

L'augmentation de capital de Faurecia lancée le 30 avril 2009 pour un montant brut de 455 374 192 euros, a été réalisée avec succès. Peugeot S.A. a souscrit à hauteur de sa participation pour un montant de 322 664 384 euros. La participation de Peugeot S.A. demeure inchangée à 70,86 % du capital de Faurecia.

Outre l'augmentation de capital visée ci-dessus, Faurecia a procédé en avril 2009 à la renégociation de son crédit bancaire de 1 170 millions d'euros pour adapter les covenants au contexte de forte baisse de la production automobile, et a mis en place un crédit complémentaire d'un montant de 213 millions d'euros lui permettant de financer l'éventuel remboursement anticipé de l'émission obligataire à échéance de novembre 2010.

Programme Cash 2009

La réduction des stocks reste une priorité absolue. Dans ce contexte, le plan d'actions sans précédent lancé au dernier trimestre 2008 a été poursuivi au premier trimestre 2009. Suite au ralentissement de la production au premier trimestre (- 39 %), les stocks ont baissé de 17 % par rapport à leur niveau de fin décembre 2008, et de 21 % par rapport au premier trimestre 2008, pour s'établir à 523 000 unités au 31 mars 2009. Le Groupe a poursuivi sa stratégie de réduction des stocks du réseau indépendant, avec une baisse de 16 % par rapport à fin décembre, à 219 000 unités.

De nouvelles réductions de stocks interviendront au deuxième trimestre.

Par ailleurs le Groupe maintient un niveau d'investissement lui permettant de développer les projets stratégiques (véhicules d'entrée de gamme, premium), de poursuivre l'expansion géographique ainsi que ses recherches pour diminuer la consommation et les émissions des véhicules. Dans un contexte de dégradation des marchés, les plans produits annoncés en septembre 2007 ont été adaptés pour faire face à la crise ainsi qu'aux changements de demandes des clients. Cependant, le Groupe a maintenu tous les projets stratégiques et cœur de gammes, notamment 206+, 3008, DS inside.

Financements envisagés en 2009

Le Groupe estime ne pas avoir de risque de liquidité sur les douze prochains mois, ces besoins ayant été couverts par le prêt de l'État et celui de la BEI.

Néanmoins, dans le cadre de sa politique de refinancement proactive et de gestion prudente de ses liquidités, et compte tenu de l'amélioration des conditions des marchés de capitaux, le Groupe envisage également l'émission d'un nouvel emprunt obligataire, en fonction des conditions de marché.

12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2009 (Communiqué de presse du 22 avril 2009)

Faits marquants

- Chiffre d'affaires en baisse de 24,9 % en ligne avec le recul des marchés et la politique de déstockage
- Forte réduction des stocks (-21,4 % par rapport au premier trimestre 2008)
- Part de marché en Europe de l'Ouest de 13,8 % grâce au leadership du Groupe sur le segment des véhicules à faibles émissions de CO₂ et des véhicules utilitaires légers
- Signature des contrats de prêt de 3 milliards d'euros avec l'État français et de 400 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement

Les résultats du premier trimestre reflètent, conformément aux attentes, l'ampleur de la crise que traverse l'industrie automobile mondiale.

(en millions d'euros)	T1 2008	T1 2009	Variation
Automobile	11 269	8 678	-23,0%
Faurecia	3 245	2 008	-38,1%
GEFCO	925	664	-28,2%
Banque PSA Finance	524	462	-11,8%
Autres activités et Éliminations inter-activités	(1 346)	(839)	
PSA Peugeot Citroën	14 615	10 973	-24,9%

Scénario d'évolution du marché et perspectives

Le Groupe avait fait l'hypothèse, lors du communiqué de presse du 22 avril 2009, d'un repli de 20 % des marchés automobiles européens en 2009. Si les différents programmes de relance européens ont eu un impact positif sur les ventes, notamment en France et en Allemagne, les perspectives demeurent dans l'ensemble incertaines, avec une visibilité encore limitée à ce stade de l'année. Cette hypothèse fait l'objet d'une actualisation au chapitre 13 du présent document.

Situation financière et événements importants de la période

En février 2009, le Groupe PSA Peugeot Citroën a annoncé que la gestion de la trésorerie constituait une priorité absolue et que, dans le contexte d'une démarche proactive et d'une gestion prudente des liquidités, il estimait que les besoins de financement des activités industrielles et commerciales pour 2009 s'élèveraient à environ 4 milliards d'euros. Le prêt de l'État français (3 milliards d'euros) et celui de la Banque Européenne d'Investissement (400 millions d'euros) couvriront une large part de ces besoins.

Le Groupe déclarait aussi anticiper une année de perte et un cash flow libre négatif en 2009. Ces prévisions sont toujours d'actualité. La modification des délais de paiement fournisseurs a eu un impact négatif sur le cash flow libre, toutefois partiellement compensé par les mesures de déstockage déployées dans le cadre du programme CASH 2009.

Dans ce contexte, CAP 2010 et CASH 2009 demeurent des priorités, et de nouvelles réductions de stocks interviendront au deuxième trimestre.

DIVISION AUTOMOBILE

Le chiffre d'affaires de la division Automobile au premier trimestre 2009 s'inscrit en repli de 23 % à 8 678 millions d'euros. Cette baisse s'explique essentiellement par le recul des volumes lié à la faiblesse des marchés et par l'impact de la politique de réduction des stocks dans les réseaux.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de véhicules neufs recule de 27,4 %, sous l'effet conjugué d'une baisse des volumes (-24,9 %), d'une évolution du mix en faveur de véhicules plus petits (-2,5 %), d'un taux de change défavorable (-2,2 %) partiellement compensé par un mix pays favorable (+1,1%).

FAITS MARQUANTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (immatriculations) :

Europe de l'ouest : Les tendances baissières se sont poursuivies sur l'ensemble des marchés au premier trimestre. En Europe de l'ouest, les marchés ont chuté de 18,5 %, malgré l'apport des primes à la casse introduites par les gouvernements de plusieurs pays. Ces mesures ont eu le plus grand impact en Allemagne où elles ont conduit à une hausse marquée de la demande (+15 %), en dépit de la fragilité de l'environnement macroéconomique. En France, le plan de relance automobile a permis de limiter à 7,3 % le repli du marché. Tous les autres pays ont enregistré une nette régression :

-19,9 % en Italie, -44,1 % en Espagne et - 31,5 % au Royaume-Uni.

Dans ce contexte, le groupe a bénéficié de sa position de leader du segment des petites voitures à faible consommation et à faibles émissions de CO₂ : sa part de marché a progressé de 5,7% à 6% en Allemagne et de 32,6% à 33,3% en France. Au Royaume-Uni, soucieux d'atténuer l'effet de change négatif sur ses ventes, le groupe a enregistré un recul de ses immatriculations de 35,7 %.

Au total, PSA Peugeot Citroën a maintenu sa part de marché à 13,8 % en Europe de l'ouest, comme pour l'ensemble de l'année 2008. Le groupe a aussi continué à bénéficier de son leadership sur les véhicules utilitaires légers et vu sa part de marché progresser de trois points à 22,4 %.

Europe centrale et orientale : Sur des marchés en recul de 38,5 %, le groupe a gagné 1,2 points de part de marché à 8,2%, en particulier au travers d'une amélioration de sa position en Turquie.

Russie : Le marché s'est effondré de 40,3 % au premier trimestre. La poursuite du développement du Groupe dans ce pays a permis une progression de ses immatriculations de 26,6 % et un plus que doublement de sa part de marché à 3,4% grâce à une pénétration accrue de la marque Peugeot et à l'implantation d'une filiale Citroën.

Amérique latine : La région a connu une évolution contrastée au premier trimestre, avec un marché en baisse de 11 %. Point positif : le marché brésilien a progressé de 3,9 %. La situation s'est toutefois dégradée partout ailleurs, notamment en Argentine (-13 %) et au Mexique (-23 %). Dans l'ensemble, les immatriculations du groupe reflètent les tendances du marché ; la part de PSA Peugeot Citroën ressort à 5,6 %.

Chine : Si le marché a renoué avec la croissance au premier trimestre (+14,5 %), le Groupe a continué à faire face à une âpre concurrence, d'où une baisse de 3,5 % de ses immatriculations.

ED : Les ventes d'éléments détachés ont progressé de 40 % par rapport à 2008, à 93 000 unités, tirées par de solides performances en mars.

FAITS MARQUANTS SUR LES PRODUITS

Malgré l'ampleur de la crise, PSA Peugeot Citroën continue de préparer l'avenir. Les premiers chiffres montrent que les nouveaux lancements, en particulier la Citroën C3 Picasso et la Peugeot 206+, font des débuts prometteurs. Ces modèles sont bien positionnés pour répondre à l'évolution des attentes des consommateurs, qui privilégient désormais les voitures plus petites, à faibles consommations et émissions de CO2. La nouvelle image de Citroën (« Créative Technologie ») ainsi que l'annonce du lancement, début 2010, de la nouvelle ligne distinctive DS, ont reçu un accueil très favorable.

Le repli des ventes automobiles du Groupe correspond au recul global du marché et à la politique de déstockage. Toutefois, les Peugeot 107, 206 et 207, les Citroën C1 et C3 ont bénéficié d'une demande accrue pour les petites voitures à faibles émissions de CO2. La Citroën C5 rencontre quant à elle un franc succès.

Stocks : La réduction des stocks reste une priorité absolue ; dans ce contexte, le plan d'actions sans précédent lancé au dernier trimestre 2008 a été poursuivi au premier trimestre 2009. Suite au ralentissement de la production au premier trimestre (-39 %), les stocks ont baissé de 17 % par rapport à leur niveau de fin décembre, et de 21,4 % par rapport au premier trimestre 2008, pour s'établir à 523 000 unités. Le Groupe a poursuivi sa stratégie de réduction des stocks du réseau indépendant, avec une baisse de 16 % par rapport à fin décembre, à 219 000 unités.

FAURECIA

À 2008 millions d'euros, le chiffre d'affaires de Faurecia a chuté de 38,1 % au premier trimestre, suite aux réductions massives de production chez les constructeurs automobiles. Faurecia poursuit le déploiement de son plan d'économies « Challenge 2009 ». La première étape de sécurisation de son plan de financement a été achevée en avril 2009.

GEFCO

Le chiffre d'affaires de Gefco ressort à 664 millions d'euros, en baisse de 28,2 %, la crise économique réduisant les besoins logistiques de ses clients. La dégradation de son chiffre d'affaires correspond à celle des marchés de ses clients, à savoir -25 % à -30 % pour l'automobile et -10 % à -15 % pour les autres secteurs industriels. Elle s'explique également par une évolution défavorable des taux de change.

BANQUE PSA FINANCE

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance s'inscrit en baisse de 11,8 %, à 462 millions d'euros. La banque a continué de renforcer sa performance commerciale et a augmenté son taux de pénétration de 3,6 points, à 28,3 %.

Ventes mondiales automobiles du groupe

(en milliers d'unités) *	T1 2008	T1 2009	Variation
Europe de l'ouest	591	452	-23,5%
Europe centrale et orientale**	52	30	-41,9%
Russie	10	13	+32,7%
Amérique latine***	68	50	-26,5%
Reste du monde	34	22	-35,3%
Véhicules montés (hors Chine)	755	567	-24,9%
Chine	55	52	-3,9%
Total véhicules montés	810	619	-23,5%
Éléments détachés	67	93	+40,1%
Ventes mondiales	876	713	-18,7%
Dont voitures particulières	756	634	-15,8%
Véhicules utilitaires légers	120	76	-36,8%

* Véhicules montés, éléments détachés et collections

** Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Chypre, Malte, Ukraine, Turquie

*** Argentine, Brésil, Venezuela, Mexique, Chili

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Hypothèses et perspectives de résultat pour 2009

Dans ses communications du 11 février et du 22 avril 2009, PSA Peugeot Citroën avait indiqué qu'il s'attendait à un recul de 20 % des marchés automobiles en Europe. Le Groupe avait aussi indiqué qu'il anticipait une année de perte et de free cash flow négatif et qu'il souhaitait mettre en place un financement supplémentaire pour les activités industrielles et commerciales de l'ordre de 4 milliards d'euros dans une approche prudente et conservatrice de sa liquidité. En avril, le Groupe a reçu 3 milliards d'euros sous forme de prêt de l'Etat français de maturité 5 ans ainsi que 400 millions d'euros de la Banque Européenne d'Investissement de maturité 4 ans.

Depuis la dernière communication financière du 22 avril 2009, de nombreux plans gouvernementaux de soutien à l'achat de voitures neuves ont produit leurs effets dans plusieurs pays en Europe, en particulier en Allemagne, avec un effet favorable sur les volumes de ces marchés. Même si le marché européen s'inscrit toujours en recul par rapport à 2008, notre meilleure estimation est désormais un repli de l'ordre de 12 % (en nombre de véhicules) contre 20 % précédemment estimé. Dans ce contexte, le mix segment de marché s'est cependant déplacé fortement vers les véhicules du segment B sur lequel les marges réalisées sont généralement moindres. Le marché est également davantage promotionnel.

Par ailleurs, certaines incertitudes demeurent :

- la poursuite des mesures gouvernementales en 2010 qui, si elles ne sont pas reconduites, amèneront à revoir la production du quatrième trimestre à la baisse ;
- le niveau de moyens commerciaux à engager pour maintenir les parts de marché des deux marques ;
- le soutien qu'il s'avérera nécessaire d'apporter à nos fournisseurs ;
- les paramètres externes de variation des cours de change et des matières premières.

Compte tenu de cette situation des marchés et de ces incertitudes, les scénarios utilisés pour les projections financières et une gestion prudente des financements conduisent à une prévision de résultat opérationnel courant du Groupe pour 2009 qui s'inscrit dans une fourchette négative comprise entre – 1 000 M€ et – 2 000 M€.

Les prévisions présentées ci-dessus sont fondées sur des données, hypothèses, et estimations considérées comme raisonnables par la direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, et réglementaire. En outre, la réalisation de certains risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de Référence pourrait avoir un impact sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions figurant à la présente section.

Ces prévisions ont été établies sur la base du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne appliqué par le Groupe pour l'élaboration de ses états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Les principes comptables correspondants sont détaillés dans la note 1 de ces états financiers.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de bénéfice

Monsieur le Président du Directoire,

PEUGEOT S.A.

75, avenue de la Grande Armée

75 116 Paris

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat opérationnel courant consolidé de la société Peugeot S.A. pour l'exercice à clore le 31 décembre 2009, incluses au paragraphe 13 de l'actualisation de son document de référence 2008 datée du 22 juin 2009.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.2 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle applicable en France. Ces diligences ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés de la société Peugeot S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que ces prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- ces prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Peugeot S.A. pour l'établissement de ses comptes consolidés, telles que présentées en annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence 2008 auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus comprenant cette actualisation du document de référence, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Courbevoie et Neuilly sur Seine, le 22 juin 2009

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Pierre Riou

Loïc Wallaert

14. ORGANE DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Directoire de PSA Peugeot Citroën (Communiqué de presse du 18 juin 2009)

Le Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., réuni mercredi 17 juin 2009, a nommé un nouveau Directoire pour PSA Peugeot Citroën. La mission de ce Directoire est de faire de PSA Peugeot Citroën un groupe plus global et un acteur majeur de l'automobile mondiale.

Nommé pour une période de quatre ans, le Directoire est composé de cinq membres :

Philippe Varin, Président

Jean-Marc Gales, Marques

Guillaume Faury, Technique et Industriel

Grégoire Olivier, Programmes et Stratégie Automobile

Frédéric Saint-Geours, Finance et Développement Stratégique

Ce nouveau Directoire comprend quatre grandes fonctions autour du Président :

- Marques : dans le souci d'assurer une couverture renforcée de l'offre produit des Marques, d'optimiser leur présence géographique, de poursuivre la réalisation des synergies déjà bien engagée, un membre du Directoire supervisera les deux directions de marques Peugeot et Citroën. Il assurera leur coordination et le renforcement de leur offre de services en s'appuyant sur une Direction Centrale du Marketing et la Direction des Services et Pièces. Les réseaux propres lui seront directement rattachés
- Technique et industriel : cette Direction réunit les métiers de l'ingénierie au service des projets automobiles et le système de production
- Programmes et Stratégie Automobile : outre sa mission de développer les projets automobiles cette Direction se voit confier un pôle unique de stratégie automobile réunissant vision du marché, plan produit, stratégie technologique associée et stratégie industrielle
- Finance et Développement Stratégique : cette Direction comprend les activités financières, la Banque PSA Finance et la stratégie de développement avec, notamment, les coopérations et les alliances avec d'autres constructeurs

Le Conseil de Surveillance a vivement remercié **Roland Vardanega** pour sa contribution aux travaux du Directoire depuis février 2007 et plus généralement pour son engagement pour le groupe depuis plus de 40 ans. **Roland Vardanega** assurera jusqu'à la fin de l'année, date de son départ à la retraite, une mission auprès du Président du Directoire sur les démarches de progrès au sein du groupe.

Cette nouvelle organisation conduit **Jean-Philippe Collin** à quitter le Directoire. Le Conseil de Surveillance l'a remercié pour les actions qu'il a menées à la tête de la marque Peugeot et à la Direction des Achats.

Équipe de Direction (Communiqué du 18 juin 2009)

Philippe Varin, Président du Directoire de PSA Peugeot Citroën, met en place une nouvelle équipe qui constitue dès aujourd'hui le nouvel organe exécutif du Groupe.

Le Comité de Direction Générale est constitué des cinq membres du Directoire et de trois Directeurs rattachés au Président du Directoire :

Jean-Claude Hanus, Secrétariat Général

Denis Martin, Ressources Humaines

Jean-Christophe Quémard, Achats

Ce Comité de Direction Générale resserré de huit membres a en charge de définir la stratégie, de fixer les objectifs de performance et de suivre leur réalisation dans le cadre des ambitions du groupe fixées par **Philippe Varin** : faire de PSA Peugeot Citroën un groupe global, à l'avant garde des produits et services, référence dans ses modes de fonctionnement.

Outre ce Comité de Direction Générale, quatre Directeurs sont rattachés au Président du Directoire :

Liliane Lacourt, Communication

Vincent Rambaud, Amérique Latine

Claude Vajsman, Chine

Bernd Schantz, Cadres Dirigeants

Enfin, **Jean-Marc Gales**, membre du Directoire et Directeur Marques, assurera dans un premier temps la Direction Générale de la marque Peugeot. Sous sa supervision la marque Citroën est confiée à **Frédéric Banzet**.

Isabel Marey-Semper devient chargée de mission auprès du Président du Directoire.

Mise à jour de l'information relative aux informations et renseignements sur les organes de direction

Informations et renseignements sur les membres du Directoire au 22 juin 2009

Mandats exercés au 22 juin 2009

Philippe Varin	Président du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Date du premier mandat au Directoire : 1 juin 2009	Au 22 juin 2009, M. Philippe Varin est également : Administrateur non exécutif de BG Group PLC
Échéance du mandat en cours : 2013	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices : Aucun
Né le 8 août 1952	Expertise et expérience professionnelle complémentaire : M. Philippe Varin, a occupé différents postes de responsabilité au sein du groupe Pèchiney jusqu'à sa nomination comme Directeur de la Division Rhenalu, en 1995, puis Directeur du Secteur Aluminium et membre du Comité Exécutif en 1999.
Président du Directoire	Il a été nommé en 2003 à la tête du groupe sidérurgique anglo-néerlandais Corus.
Adresse professionnelle : PSA PEUGEOT CITROËN 75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris	Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 22 juin 2009 : 1 action

Jean Marc Gales	Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN Directeur Marques
Date du premier mandat au Directoire : 21 avril 2009	Au 22 juin 2009, M. Jean Marc Gales est également : Administrateur de Automoveis Citroën Président de Citroën (Suisse) SA Administrateur de Citroën Belux Administrateur de Citroën Italia SpA Président de Citroën Italia SpA Administrateur de Citroën UK Président de Citroën UK Administrateur de Citroën Espagne Membre du Conseil de Surveillance de Citroën Nederland
Échéance du mandat en cours : 2013	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices : Néant.
Né le 16 août 1962	Expertise et expérience professionnelle complémentaire : M. Jean-Marc GALES a occupé différents postes de responsabilité et de direction dans le secteur automobile avant de devenir directeur des ventes mondiales de Mercedes Benz. Il a rejoint le Groupe PSA Peugeot Citroën en mars 2009 en qualité de Directeur Général d'Automobiles Citroën et membre du Directoire.
Membre du Directoire	Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 22 juin 2009 : 0 action.
Adresse professionnelle : PSA PEUGEOT CITROËN 75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris	

Grégoire Olivier	Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN Directeur Programmes et Stratégie Automobile
Date du premier mandat au Directoire : 6 février 2007	Au 22 juin 2009, M. Grégoire Olivier est également : Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles. Membre du Conseil de Surveillance de Wendel.
Échéance du mandat en cours : 2013	Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices : Président du Conseil d'Administration et directeur général de Faurecia. Président directeur général de Sagem Communication. Président du Directoire de Sagem. Membre du Directoire de Safran.
Né le 19 octobre 1960	Vice-président du comité de direction de Club Sagem. Administrateur de Snecma, Sagem Défense et Sécurité, Imerys
Membre du Directoire	
Adresse professionnelle : PSA PEUGEOT CITROËN ADN	

Route Nationale 118
78140 Vélizy-Villacoublay
France

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Grégoire Olivier a occupé plusieurs postes de direction générale au sein d'entreprises industrielles, avant de devenir Président-Directeur Général de Faurecia en 2006, puis directeur des programmes et membre du Directoire en 2007.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 22 juin 2009 : 0 action.

Guillaume Faury

Date du premier mandat au
Directoire :
17 juin 2009

Échéance du mandat en cours :
2013

Né le 22 février 1968

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
Centre technique Vélizy A
Route de Gisy
78140 Vélizy-Villacoublay
France

**Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur Technique et Industriel**

Au 22 juin 2009, M. Guillaume Faury est également :
Administrateur d'APSYS (Groupe EADS)

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Administrateur d'Eurocopter Deutschland GmbH
Membre du Conseil de Surveillance d'Eurocopter Deutschland GmbH

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :
M. Guillaume FAURY a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein d'Eurocopter et a été Président du Directoire de Segula Technologies. Il a rejoint le Groupe PSA Peugeot Citroën en mars 2009 en qualité d'adjoint au Directeur Technique et Industriel.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 22 juin 2009: 0 action.

Frédéric Saint-Geours

Premier mandat au Directoire :
du 1^{er} juillet 1998 au 1^{er} janvier
2008

Nouveau mandat au Directoire à
compter du 17 juin 2009
Échéance du mandat en cours :
2013

Né le 20 avril 1950

Membre du Directoire

Adresse professionnelle :
PSA PEUGEOT CITROËN
75, avenue de la Grande-Armée
75016 Paris

**Membre du Directoire de PSA PEUGEOT CITROËN
Directeur Finance et développement Stratégique**

Au 22 juin 2009, M. Frédéric Saint-Geours est également :
Administrateur de Casino Guichard-Perrachon
Président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :
Membre du Conseil de Surveillance de Peugeot Deutschland GmbH
Administrateur de Peugeot España S.A.
Administrateur d'Automobiles Peugeot
Directeur Général d'Automobiles Peugeot
Représentant Permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil
d'Administration de Gefco
Représentant Permanent d'Automobiles Peugeot au Conseil
d'Administration de Banque PSA Finance

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :
M. Frédéric Saint-Geours a occupé diverses fonctions au sein du Groupe PSA PEUGEOT CITROËN, dont celles de directeur financier du Groupe puis de directeur général adjoint d'Automobiles Peugeot. Il a été directeur général d'Automobiles Peugeot et membre du Directoire de juillet 1998 à fin décembre 2007, puis conseiller du président et membre du comité de direction générale du Groupe PSA PEUGEOT CITROËN.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 22 juin 2009 : 1570 actions.

15. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Rémunération des membres du Directoire

Le Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., a nommé Philippe Varin, Président du Directoire à compter du 1^{er} juin 2009. Philippe Varin bénéficie d'une rémunération fixe annuelle de 1 300 000 euros. En 2009, aucune part variable de rémunération ne sera versée à Philippe Varin, conformément aux engagements pris envers l'État français.

Le Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., dans sa réunion du 21 avril 2009, a nommé Jean-Marc Gales membre du Directoire. Jean-Marc Gales bénéficiera d'une rémunération fixe de 618 000 euros par an.

Les conditions de rémunération de Messieurs Guillaume Faury, Grégoire Olivier et Frédéric Saint-Geours seront arrêtées par le Conseil de surveillance du 28 juillet 2009.

Le Conseil de Surveillance a décidé qu'aucune part variable ne sera versée aux membres du Directoire en 2009.

Par ailleurs, à la fin de son mandat social Monsieur Streiff a retrouvé le bénéfice de son contrat de travail. Il a été mis fin à ce contrat de travail avec un préavis de 6 mois. A l'issue de ce préavis, ses indemnités de départ seront de 2 mois, en application de la convention collective de la métallurgie.

Engagement de retraite concernant les membres du Directoire

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de Travail ^(*) (maintenu mais suspendu pendant le mandat)		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui ⁽¹⁾	Non	Oui	Non ⁽²⁾	Oui	Non
Philippe Varin Président du Directoire Depuis le 17/06/2009		Non	oui			non		non
Grégoire Olivier Directeur Programmes et stratégie automobile Mandat en cours depuis le 17/06/2009		Non	-			non		non
Jean-Marc Gales Directeurs Marques Mandat en cours depuis le 17/06/2009		Non	oui			non		non
Guillaume Faury Directeur Technique et Industriel Mandat en cours depuis le 17/06/2009		Non	-			non		non
Frédéric Saint-Geours Directeur finance et Développement Stratégique Mandat en cours depuis le 17/06/2009		Non	-			non		non

(1) Certains membres du Directoire bénéficient d'une convention d'assurance collective afin de compléter les régimes de retraite obligatoires et conventionnels jusqu'à un maximum de 50 % d'une rémunération de référence égale à la moyenne des trois meilleures rémunérations brutes, part variable incluse, des cinq dernières années d'activité de chaque bénéficiaire. Ce régime particulier est octroyé à la condition que le bénéficiaire ait occupé pendant au moins cinq ans une fonction de dirigeant (au sens de la Note 42 de l'annexe aux comptes consolidés) et quitte le Groupe pour partir en retraite. Le régime de retraite supplémentaire des nouveaux membres sera arrêté par le Conseil de Surveillance du 28 juillet 2009. A ce jour, aucun de ces membres ne bénéficie donc de ce régime de retraite supplémentaire.

(2) Il n'existe aucun avantage autres que ceux résultant des éléments décrits dans les deux colonnes précédentes.

(*) Les conditions de rémunération attachées à ce contrat seront alors égales à la dernière rémunération fixe décidée par le Conseil de Surveillance, augmentée de la moyenne des trois dernières rémunérations variables ; toute la durée passée à l'exercice du mandat social sera considérée comme durée de présence dans l'entreprise à retenir pour calculer l'ancienneté dans l'exercice du contrat de travail. Conformément à la loi, le Conseil de Surveillance a accordé le bénéfice de ce dispositif sous condition de performance. Cette condition est celle d'avoir obtenu une rémunération variable au moins égale à 60 % de la rémunération fixe en moyenne sur les années du mandat en cours.

Conformément aux recommandations AFEP/MEDEF prescrivant d'abandonner ce dispositif pour le Président du Directoire lors du renouvellement de son mandat ou lors d'une nomination, le Conseil de Surveillance a décidé le 29 mars 2009 d'appliquer cette règle à l'occasion de la nomination de Monsieur Philippe Varin comme Président du Directoire et de l'étendre en cas de renouvellement ou de nouvelle nomination à tous les membres du Directoire concernés.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Contrat de prêt avec l'État

Peugeot S.A. a conclu en mars 2009 avec l'État un prêt d'une durée de 5 ans d'un montant total de 3 milliards d'euros. Le prêt, mis à disposition fin avril 2009, porte intérêt à un taux fixe initial de 6 %, ce taux étant ensuite susceptible d'être augmenté d'une partie variable, indexée sur la rentabilité du Groupe (cette part variable porterait progressivement le taux de rémunération total de 6% pour une marge opérationnelle nulle ou négative, à 7,75 % pour une marge opérationnelle du Groupe de 3,5 %, puis à 9 % pour une marge opérationnelle atteignant ou dépassant 5,5 %). Le prêt est remboursable en totalité au cinquième anniversaire de sa date de mise à disposition, mais la Société dispose de la faculté de procéder au remboursement par anticipation de tout ou partie du prêt à compter de fin avril 2011. L'utilisation de cette faculté entraînerait la mise en œuvre d'une clause de taux de rendement actuariel minimum garanti fixé à 6 % pour chacune des deux premières années, puis majoré de 0,04 % le premier jour de chaque mois calendaire à compter du 1^{er} mai 2011. Les engagements donnés par la Société au titre de cet emprunt figurent à la note 43 des comptes consolidés au 31 décembre 2008.

23. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

18/06/2009	Un nouveau Directoire pour PSA Peugeot Citroën
18/06/2009	Philippe Varin met en place son équipe de Direction
18/06/2009	Extension de l'unité de production de boîtes de vitesses mécaniques compactes de l'usine de Valenciennes - Fabrication de la 30 millionième boîte de vitesses
17/06/2009	PSA Peugeot Citroën décroche, pour la troisième année consécutive, le titre prestigieux du moteur international de l'année
03/06/2009	Assemblée Générale des actionnaires du 3 juin 2009
15/05/2009	PSA Peugeot Citroën signe un partenariat avec P&TLuxembourg pour accélérer le développement de ses services télématiques automobiles en Europe
07/05/2009	Banque PSA Finance : nouvelle émission de 750 millions d'euros d'obligations à taux fixe
29/04/2009	Première phase pilote de l'industrialisation de la technologie hybride de PSA Peugeot Citroën sur les sites de Mulhouse et de Sochaux
28/04/2009	PSA Peugeot Citroën lance son Media Center, un site dédié aux journalistes
23/04/2009	Banque PSA Finance : Emission de 750 millions d'euros d'obligations à taux fixe

